

GUIDE D'INFORMATION DESTINÉ AUX NOUVEAUX MEMBRES DE L'ARUL

Pour faciliter le passage de la vie professionnelle à la vie de personne retraitée, les membres de l'ARUL peuvent profiter de plusieurs avantages dont il est fait part dans ce guide en plus de continuer à être membres de la communauté universitaire.

LES COMMUNICATIONS DE L'ARUL

L'ARUL porte une attention particulière à l'information destinée à ses membres. Elle est véhiculée par son bulletin le *Trait d'Union*, son infolettre *l'Info-ARUL* et son site Web.

LE TRAIT D'UNION (TU)

Bulletin d'information de l'Association, le TU est publié quatre fois par année en version papier, mais les membres y ont accès en tout temps sur le site Web de l'Association.

On y trouve une variété de rubriques, dont le mot de la présidence, les convocations et ordres du jour de l'assemblée générale annuelle ou d'une assemblée extraordinaire, des annonces particulières, dont celles du Comité des élections, du Comité des avantages sociaux, de la Campagne annuelle ULAVAL, de la Direction de la philanthropie et des relations avec les diplômées et diplômés, etc. À ces rubriques, s'ajoutent celles concernant la vie associative regroupant d'une part, les annonces des activités proposées par le Comité d'entraide et, d'autre part, celles des activités organisées par le Comité des activités sociales, culturelles et sportives. Ces activités donnent lieu à des comptes rendus dans les numéros subséquents. Y figurent également la divulgation du nom des membres à l'honneur, des témoignages, des hommages, des recensions de publications récentes de membres de l'ARUL, sans négliger de mentionner la liste des nouvelles personnes retraitées de l'UL ainsi que celle des nouveaux membres, le tout suivi d'une liste du personnel décédé dans les quatre mois précédant la parution d'un numéro.

Le numéro de décembre est dédié à la présentation des rapports annuels de la présidence et du conseil d'administration, de la trésorerie, de tous les comités et d'un tableau composé de statistiques comparatives des régimes de retraite. S'y trouvent également le Tableau d'honneur des bénévoles, présenté à l'AGA, ainsi que les remerciements adressés aux bénévoles et aux collaboratrices et collaborateurs de l'année.

L'INFO-ARUL

Par le biais de l'infolettre mensuelle, les membres sont avisés de la tenue de conférences ou de causeries (santé, nutrition, droit individuel et collectif), d'activités sociales, culturelles et sportives (visites, escapades, rendez-vous au Golf annuel de l'ARUL, cinéma, cabane à sucre, petit déjeuner, dîner au Parlementaire ou à l'École d'hôtellerie, etc.). À ces annonces s'ajoutent les offres de formation de l'Université du troisième âge (UTA), les invitations à participer à des projets de recherche ou d'étude, des trousseaux d'information, des offres

d'emploi ou de bénévolat, en plus de renseignements concernant les assurances collectives et les régimes de retraite. L'Info-ARUL transmet aussi des renseignements concernant l'AGA et du CA, le mot de la présidence ou les vœux du CA.

Les membres sont invités à consulter régulièrement les annonces, nouvelles et offres sur le site Web de l'ARUL, à prendre connaissance de l'Info-ARUL, à s'inscrire aux activités à venir et à proposer des activités aux comités qui en organisent.

LE SITE WEB DE L'ARUL Sur ce site se trouvent regroupés l'information concernant l'ARUL (*Historique, Statuts, Valeurs, Déclaration de l'Université Laval sur la contribution de son personnel retraité, Objectifs, mandats et responsabilités des comités et représentations de l'ARUL*), les offres d'activités à venir, les rabais et avantages offerts aux membres de même que les marques de reconnaissance utilisées par l'Association pour témoigner de son appréciation vis-à-vis l'engagement des membres bénévoles.

Y figurent également les rubriques « Bénévoles recherchés », « Témoignages », « Liens utiles » et « Devenir membre ».

Le site Web de l'ARUL permet aux membres de se renseigner sur les activités offertes mais également de s'y inscrire.

L'ACCÈS À DES SERVICES ET À DES AVANTAGES

Votre adresse courriel institutionnelle

Les membres du personnel retraité de l'Université Laval peuvent conserver leur adresse courriel institutionnelle : prénom.nom.chiffre@ulaval.ca.

Pour consulter les courriels, il faut utiliser l'interface Web d'Outlook et s'authentifier à l'aide de son adresse ayant le format IDUL@ulaval.ca.

Accès à la licence A1 de Microsoft Office 365

Présentement, l'entente de l'UL avec Microsoft autorise à accorder une licence A1 Microsoft Office 365 à toutes les personnes retraitées de l'UL. Cette licence donne accès aux versions Web (uniquement) des logiciels Outlook, Word, PowerPoint, Excel, OneNote, Visio, Teams et OneDrive. Pour des licences de type A3/A5 (auxquelles le personnel en fonction à l'UL a accès), il est impossible d'en étendre l'offre à l'ensemble des membres de l'ARUL. Pour obtenir une licence de type A3/A5 (non Web), les membres intéressés doivent se procurer des licences E3/E5 directement auprès de Microsoft. Aucun tarif préférentiel pour ce type de licence n'est accessible pour le moment.

Accès au réseau sans fil Eduroam

Eduroam est un service offrant un accès au réseau sans fil du campus UL et à celui des autres universités. Pour avoir accès au réseau sans fil, les membres doivent en faire la demande en écrivant à arul@arul.ulval.ca.

Intranet du personnel retraité de ULaval

En tant que membre du personnel retraité de l'Université Laval, l'accès à l'intranet du personnel ULaval est préservé. La section Personnel à la retraite de l'intranet contient, entre autres, toute l'information relative aux assurances collectives, incluant les communiqués

annuels. Pour accéder à l'intranet, il suffit de s'identifier à l'aide de son IDUL en utilisant son mot de passe habituel.

Carte d'identité du personnel retraité de l'Université Laval

La carte actuelle de membre du personnel de l'Université Laval demeurera active pour accéder aux services auxquels le statut de personne retraitée de l'Université donne droit. Avec cette carte, les membres continuent de profiter de l'accès à la Bibliothèque et à des tarifs préférentiels au PEPS.

Accès à la Bibliothèque ULaval

La carte d'identité de l'Université Laval permet au personnel retraité d'utiliser les [services de la Bibliothèque](#) et d'emprunter des documents dans l'ensemble des bibliothèques universitaires québécoises. Les personnes retraitées de l'UL ont ainsi accès à des millions de documents.

À titre d'ancien membre du corps professoral, les professeurs et professeures retraités peuvent conserver leur carte d'identité actuelle ou obtenir une carte sur laquelle figurera leur statut de professeur retraité ou de professeure retraitée. Pour l'émission d'une telle carte, se présenter au Bureau du Registraire.

Tarifs préférentiels du PEPS

Avec la carte de membre du personnel de l'Université Laval, les personnes retraitées continueront de bénéficier de tarifs préférentiels sur l'abonnement au PEPS et d'avoir accès à des rabais pour des événements sportifs du Rouge et Or en se présentant à la billetterie ou en composant le 418 656-7377, option 1.

Activités socioculturelles à l'UL

Les personnes retraitées de l'Université Laval sont invitées à participer aux diverses activités socioculturelles se déroulant sur le Campus, dont les [événements de la Faculté de musique](#). Les membres sont invités à consulter [Ulaval nouvelles](#) et à s'y inscrire.

Direction de la philanthropie et des relations avec les diplômées et diplômés de l'Université Laval (DPRD)

Les membres de l'ARUL peuvent profiter de tarifs de groupe avantageux inaccessibles au grand public pour leurs assurances auto, habitation et entreprise offerts par [La Personnelle-assurance auto et habitation](#). Voir les avantages offerts par les partenaires.

Les membres sont invités à exprimer leur appui à la DPRD et à contribuer à bâtir l'avenir.

Bureau de la retraite

Les personnes retraitées de l'UL sont invitées à contacter le [Bureau de la retraite](#) de l'Université et à utiliser le lien « Mon dossier » pour obtenir de l'information sur les régimes de retraite et leurs rendements de même que pour accéder à leur dossier personnel.

Invitation à l'engagement bénévole

L'ARUL compte sur l'engagement bénévole de ses membres pour remplir sa mission.

Selon leurs intérêts et leurs disponibilités, des places sont disponibles dans les comités et au conseil d'administration.

Rabais offerts aux membres

L'ARUL invite les entreprises à devenir des partenaires en offrant des rabais à ses membres et en commanditant des activités. Le partenariat donne accès à un réseau de quelque 2000 membres.

Écomobilité ou mobilité durable

L'ARUL invite ses membres à utiliser tous les modes de déplacement respectueux de l'environnement et à réduire leur empreinte écologique.

Le RTC, à l'aide de L'abonne BUS Perso, offre 25 % de rabais sur le tarif régulier du laissez-passer mensuel selon certaines conditions.

Le STLévis offre aux aînés de 65 ans et plus des laissez-passer à tarifs réduits de 25 % du tarif régulier.

La mission principale de l'ARUL est de travailler au bien-être individuel et collectif de ses membres et de les représenter aussi bien auprès de l'Université que d'autres organismes, en favorisant le développement de leur sentiment d'appartenance à l'égard de l'institution et en veillant à leurs intérêts. Les valeurs suivantes sont au cœur de sa politique et orientent l'ensemble de ses actions : **RESPECT, SOLIDARITÉ, ENTRAIDE, COLLABORATION, CRÉDIBILITÉ.**

Son slogan, ***Ensemble pour une meilleure qualité de vie***, reflète des valeurs de l'ARUL, se veut rassembleur et une invitation à l'engagement personnel dans l'accomplissement de la mission de l'Association.

Document préparé par le Comité de recrutement et d'accueil avec la collaboration du Comité d'information (Version 25/11/2024)